

Lot n° : 64

Section : ZL

N° : -

Superficie : 425m²

Superficie de plancher maximale : 180m²

Maître d'Ouvrage

B

Brossardière Aménagement
Moulin Neuf
85000 LA ROCHE SUR YON

Géomètre

GÉOUEST
SUSSET & ASSOCIÉS
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

VILLE DE LA ROCHE SUR YON

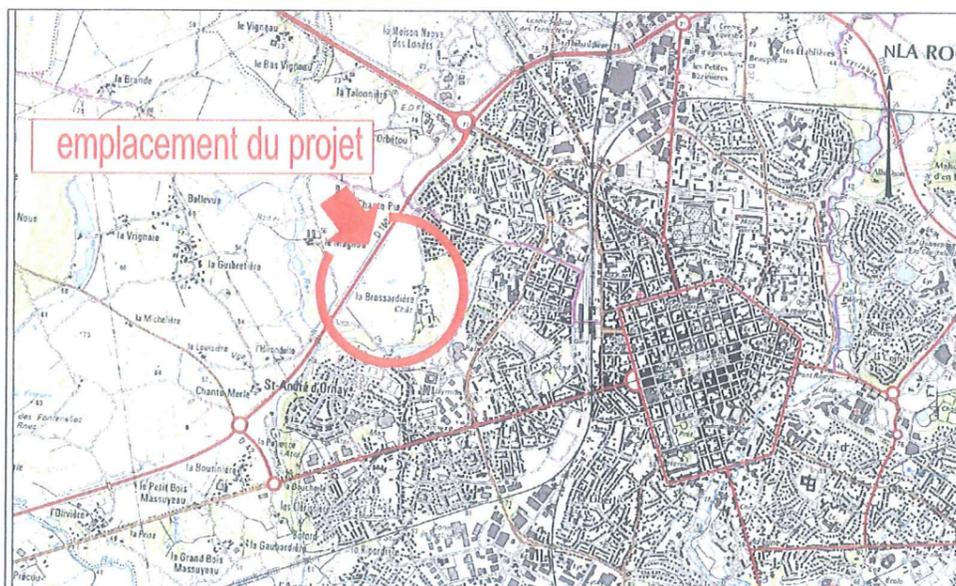
Rue de La Brossardière

Lotissement à usage principal d'habitation " Les Domaines de la Brossardière "

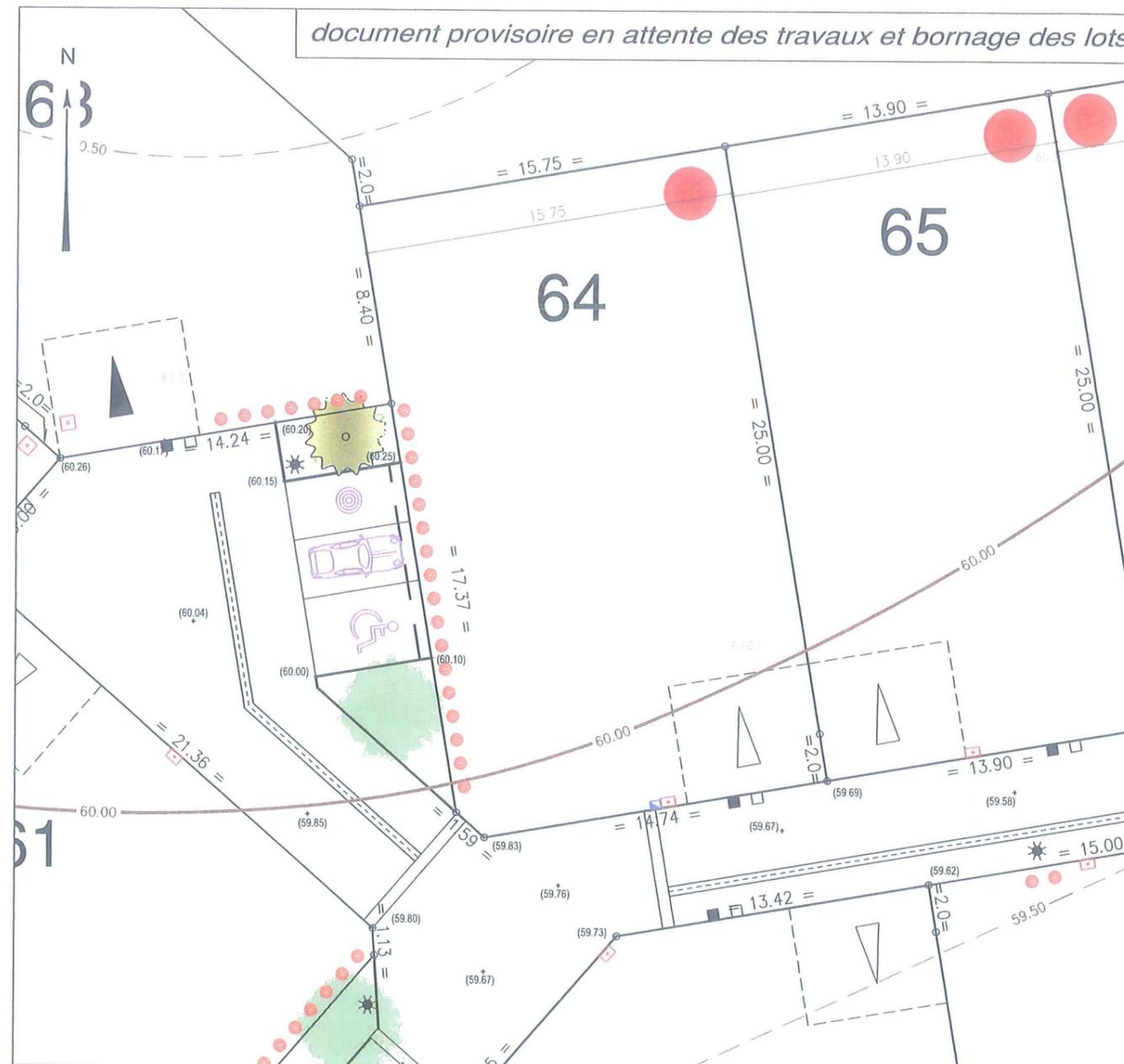
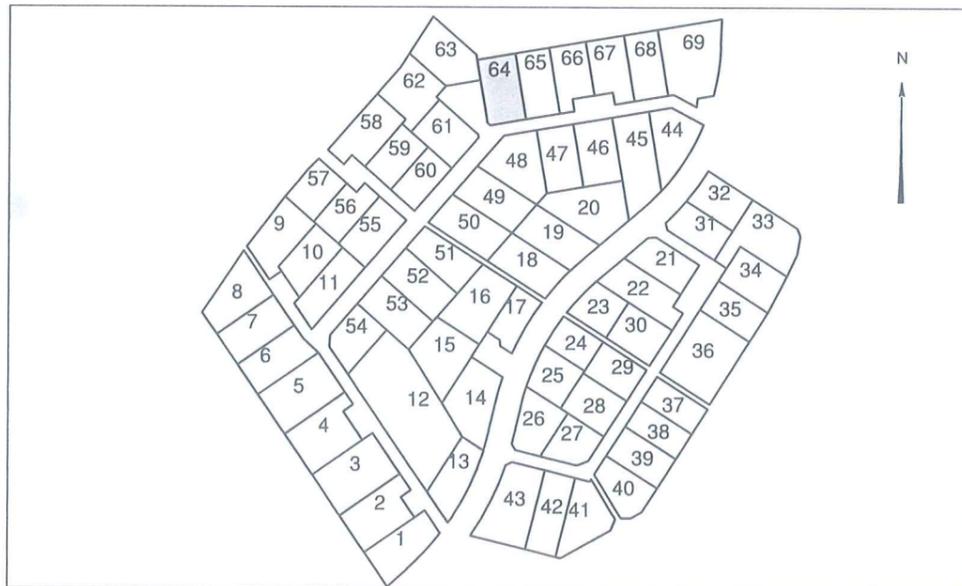
autorisé par arrêté N°PA08519115Y0005 du 29 août 2016

PLAN INDIVIDUEL PROVISOIRE

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



LEGENDE

- Zone non constructible
 - Accès automobile privé interdit
 - Zone de protection de la végétation existante (Zone non constructible à l'exception des abris de jardin sans fondations - structure légère)
 - Implantation obligatoire en limite séparative
 - Emplacement facultatif de l'accès automobile et du parking privé non clos (dimension 6.00m x 5.00m minimum)
 - Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privé non clos (dimension 6.00m x 5.00m minimum)
 - Emplacement des places de stationnement publiques
 - Plantation projetée (emplacement de principe)
 - Espace Vert (engazonnement)
 - Végétation existante conservée
 - Ordures ménagères (zone de colonnes enterrées)
 - Emplacement obligatoire de l'implantation des abris de jardin (implantation à plus de 1.50m de la limite séparative)
- Ouvrages hors sol : (emplacement indicatif)**
- 00.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
 - 00.00 - cote projet voirie
 - - regard tabouret EU
 - - regard tabouret EP
 - T : - cote tampon du regard EU } cotes projet (à vérifier sur place)
 - rEU : 58.55 - cote radier du branchement EU
 - T : - cote tampon du regard EP } cotes projet (à vérifier sur place)
 - rEP : 58.75 - cote radier du branchement EP
 - ★ - candélabre
 - - emplacement du coffret EDF/GAZ et borne pavillonnaire TELECOM
 - - borne AEP pavillonnaire en façade
- Ouvrages hors sols :**
- Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur. Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, EDF, candélabres).*